



Appellation en anglais

Head of press, sites or publication

Formation à suivre

Bac+5



DESSCRIPTIF DU MÉTIER

Un directeur de publication est une personne chargée au sein d'une entreprise de presse de rendre public le journal, l'ouvrage ou tout écrit, afin de le communiquer au grand public. Le directeur de publication est en ce sens un personnage clef et central de l'organisme, responsable de l'animation de l'équipe rédactionnelle. Avec l'avènement des nouvelles technologies et du développement des médias, le rôle du directeur de publication s'est étendu à l'audiovisuel, ainsi qu'au numérique. Toute publication de presse doit avoir un directeur de la publication ce qui représente et donne de l'importance à ce dernier.

Le directeur de la publication est obligatoirement le représentant légal de la personne morale éditrice d'une publication, il porte la responsabilité pénale de ses publications.



COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Des connaissances fortes du domaine du marketing (marketing d'études, marketing de produit, marketing opérationnel...)
- Des techniques de veille concurrentielle
- Une connaissance du secteur d'activité
- Un background digital
- Des connaissances profondes financières et juridiques
- Des connaissances informatiques



QUALITÉS PERSONNELLES

Respect des individualités.

Convivialité.

Acceptation des critiques.

Facilité de contact

Humilité

Facilité d'expression écrite : clarté, fluidité, force de conviction.

Acceptation des critiques

Assumer la responsabilité liée au contenu de ses publications

Être force de proposition et faire des choix argumentés



PRINCIPALES MISSIONS DU MÉTIER

- Respecter la qualité de la ligne éditoriale ;
- Optimiser le développement du magazine, dans sa forme (son contenu, sa présentation) ainsi que dans son mode de fonctionnement (gestion des équipes de journalistes, graphistes...);
- Encadrer et fédérer des équipes autour d'un projet commun ;
- Gestion de l'équipe de rédaction ;
- Présentation en réunion de rédaction des sujets d'articles sur chacune des rubriques couvertes (sujets, axes, contacts pressentis, illustrations envisagées...).